EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 avril 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois avril deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 avril 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Cyril CINEUX, Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Jacques LANOIR, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 16

CENTRE COMMERCIAL AUCHAN NORD. EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE ET ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND

La réalisation d'importants travaux de réaménagement de la partie Nord de la place de l'Europe, de création d'une voie publique traversant cet espace à partir du boulevard Clémentel jusqu'à la rue du Torpilleur Sirocco, et d'extension de la galerie marchande de l'hypermarché Auchan Nord va considérablement modifier la configuration du site.

L'imbrication des divers espaces publics et privés nécessite pour des raisons d'efficacité et de bonne organisation, une unité de gestion qui pourrait être assurée par l'association syndicale libre composée d'Auchan, d'Immochan et de la copropriété du centre dont les membres sont les copropriétaires (commerçants, médecins, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Ville…) qui a en charge l'organisation et la direction de la sécurité du Centre, le nettoyage du parc de stationnement ainsi que de ses accès et abords, la répartition des dépenses entre ses membres proportionnellement à la surface hors œuvre brute des constructions.

Le périmètre de cette association qui comprend les parcelles AH n° 531 pour 14 534 m², AH n° 532 pour 43 m², AH n° 533 pour 29 m², AH n° 199 pour 806 m², AH n° 225 pour 1 993 m², AH n° 226 pour 4 405 m² devrait à cet effet englober les parcelles AH n° 400 pour 1 326 m², AH n° 404 pour 264 m², AH n° 407 pour 3 695 m², AH n° 405 pour 142 m², AH n° 294 pour 1 375 m², AH n° 551 pour 399 m², AH n° 295 pour 29 832 m² dont la Ville est propriétaire.

C'est pourquoi, il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'approuver l'adhésion de la Ville à l'Association Syndicale et l'intégration des terrains de la Ville dans le nouveau périmètre.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2010

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD